

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**

**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 DÉCEMBRE 2019**

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA**  
**PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2019**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 19

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Fondations philanthropiques Canada  
Philanthropic Foundations Canada

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondations philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada (l'« association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal (Québec)  
Le 8 avril 2020

<sup>1</sup> Par Michel Bernucci, CPA auditeur, CA

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

**STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURES**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	<u>Fonds d'adminis- tration générale</u>	<u>Fonds de réserve d'opport- unité</u>	<u>Fonds d'urgence</u>	<u>2019 Total</u>	<u>2018 Total</u>
<b>Produits</b>					
Cotisations des membres	807 200 \$	-	-	807 200 \$	822 412 \$
Subventions	105 300	-	-	105 300	85 000
Conférence	102 736	-	-	102 736	190 718
Commandites de conférence	83 000	-	-	83 000	-
Revenus provenant des programmes	15 942	-	-	15 942	10 857
Dons pour programmation et autres	15 780	-	-	15 780	21 574
Commandites de colloque	-	-	-	-	100 000
Loyer	15 600	-	-	15 600	9 960
Intérêts	<u>369</u>	<u>4 383</u>	<u>7 671</u>	<u>12 423</u>	<u>9 250</u>
	<u>1 145 927</u>	<u>4 383</u>	<u>7 671</u>	<u>1 157 981</u>	<u>1 249 771</u>
<b>Charges</b>					
Impact					
Plaidoyer (annexe A)	44 322	-	-	44 322	26 286
Apprentissage et mobilisation des connaissances (annexe B)	231 870	-	-	231 870	124 748
Communications stratégiques (annexe C)	94 500	-	-	94 500	58 881
Recherche (annexe D)	66 379	-	-	66 379	50 469
Soutien aux membres (annexe E)	198 899	-	-	198 899	288 368
Conférence/colloque (annexe F)	270 201	-	-	270 201	393 797
Gouvernance (annexe G)	15 324	-	-	15 324	13 377
Reddition de comptes (annexe H)	25 497	-	-	25 497	9 620
Opérations (annexe I)	<u>244 420</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>244 420</u>	<u>223 369</u>
	<u>1 191 412</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 191 412</u>	<u>1 188 915</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	(45 485)	4 383	7 671	(33 431)	60 856
<b>Autre charge</b>					
Projets spéciaux	<u>(20 559)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(20 559)</u>	<u>(64 600)</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<u>(66 044) \$</u>	<u>4 383 \$</u>	<u>7 671 \$</u>	<u>(53 990) \$</u>	<u>(3 744) \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	Fonds d'adminis- tration générale	Investis en immobili- sations corporelles	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2019 Total	2018 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	16 718 \$	3 913 \$	257 001 \$	516 684 \$	794 316 \$	798 060 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(63 939)	(2 105)	4 383	7 671	(53 990)	(3 744)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 649)	2 649	-	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>(49 870) \$</u>	<u>4 457 \$</u>	<u>261 384 \$</u>	<u>524 355 \$</u>	<u>740 326 \$</u>	<u>794 316 \$</u>

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

**SITUATION FINANCIÈRE**

**31 DÉCEMBRE 2019**

	<u>Fonds d'adminis- tration générale</u>	<u>Fonds de réserve d'opport- unité</u>	<u>Fonds d'urgence</u>	<u>2019 Total</u>	<u>2018 Total</u>
<b>Actif</b>					
Actif à court terme					
Encaisse	386 189 \$	- \$	- \$	386 189 \$	329 871 \$
Dépôt à terme et intérêts courus (note 9)	27 695	275 996	482 998	786 689	774 943
Débiteurs (note 3)	27 952	-	-	27 952	31 459
Frais payés d'avance	10 237	-	-	10 237	9 803
Créances interfonds (note 7)	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>41 357</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	452 073	275 996	524 355	1 211 067	1 146 076
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>4 457</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 457</u>	<u>3 913</u>
	<u><u>456 530</u></u> \$	<u><u>275 996</u></u> \$	<u><u>524 355</u></u> \$	<u><u>1 215 524</u></u> \$	<u><u>1 149 989</u></u> \$



**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

**SITUATION FINANCIÈRE**

**31 DÉCEMBRE 2019**

	<u>Fonds d'adminis- tration générale</u>	<u>Fonds de réserve d'opport- unité</u>	<u>Fonds d'urgence</u>	<u>2019 Total</u>	<u>2018 Total</u>
<b>Passif</b>					
Passif à court terme					
Créditeurs et frais courus	64 848 \$	-	-	64 848 \$	60 077 \$
Apports reportés (note 5)	315 250	-	-	315 250	270 296
Subventions reportées	75 000	-	-	75 000	19 900
Dons reportés	20 100	-	-	20 100	5 400
Créances interfonds (note 7)	<u>26 745</u>	<u>14 612</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>501 943</u>	<u>14 612</u>	<u>-</u>	<u>475 198</u>	<u>355 673</u>
<b>Actifs nets</b>					
Non affectés	(49 870)	-	-	(49 870)	16 718
Investis en immobilisations corporelles	4 457	-	-	4 457	3 913
Fonds de réserve d'opportunité	-	261 384	-	261 384	257 001
Fonds d'urgence	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>524 355</u>	<u>524 355</u>	<u>516 684</u>
	<u>(45 413)</u>	<u>261 384</u>	<u>524 355</u>	<u>740 326</u>	<u>794 316</u>
	<u>456 530 \$</u>	<u>275 996 \$</u>	<u>524 355 \$</u>	<u>1 215 524 \$</u>	<u>1 149 989 \$</u>

Engagements contractuels (note 8)

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(53 990) \$	(3 744) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 105	2 697
Intérêts courus	<u>(943)</u>	<u>(1 825)</u>
	(52 828)	(2 872)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 6)	<u>122 596</u>	<u>(16 621)</u>
	<u>69 768</u>	<u>(19 493)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Dépôts à terme	(10 801)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(2 649)</u>	<u>-</u>
	<u>(13 450)</u>	<u>-</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse</b>	56 318	(19 493)
<b>Encaisse au début</b>	<u>329 871</u>	<u>349 364</u>
<b>Encaisse à la fin</b>	<u>386 189</u> \$	<u>329 871</u> \$

## **1. STATUT**

Le 18 août 1999, Fondations philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada a été constituée en corporation sans capital-actions, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le 19 août 2013, l'association a demandé et a obtenu un certificat de prorogation sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'association, composée uniquement de membres, a été formée pour encourager la croissance et le développement de fondations privées indépendantes, efficaces et responsables, et pour favoriser un milieu social et réglementé qui encourage une contribution philanthropique.

Depuis le 1er janvier 2003, l'association est enregistrée comme organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

L'association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et intérêts courus et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et frais courus.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Instruments financiers (suite)**

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

L'association comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### **Comptabilité par fonds**

Les produits et les charges afférents à la prestation des cotisations des membres et à la programmation sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds de réserve d'opportunité présente les produits et les charges afférents aux renforcement des capacités et aux projets spéciaux de l'association.

Le fonds d'urgence a pour but de traiter les éventualités catastrophiques.

### **Constataion des revenus**

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées comme revenu proportionnellement au cours de l'exercice fiscale auquel elles se rapportent.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Constatation des revenus (suite)

Les produits de conférence et de colloque et les revenus provenant des programmes sont constatés comme revenu quand l'événement a lieu.

Les commandites et subventions sont constatées lorsque les charges s'y rapportant sont engagées.

Les dons sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de location sont constatées lorsqu'ils sont reçus.

### Ventilation des charges

L'association présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : impact, gouvernance, reddition de comptes et opérations.

Les salaires et avantages sociaux sont répartis au prorata des heures travaillées pour chaque fonction.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 DÉCEMBRE 2019**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

**3. DÉBITEURS**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Débiteurs	14 187 \$	15 938 \$
Sommes à recevoir de l'État	<u>13 765</u>	<u>15 521</u>
	<u>27 952 \$</u>	<u>31 459 \$</u>

**4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier de bureau	21 469 \$	20 859 \$	610 \$	1 323 \$
Matériel informatique	<u>46 252</u>	<u>42 405</u>	<u>3 847</u>	<u>2 590</u>
	<u>67 721 \$</u>	<u>63 264 \$</u>	<u>4 457 \$</u>	<u>3 913 \$</u>

**FONDTIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 DÉCEMBRE 2019**

---

**5. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des cotisations de membres reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Solde d'ouverture	270 300 \$	343 485 \$
Moins : montant constaté à titre de revenu de l'exercice	(270 300)	(343 485)
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	<u>315 250</u>	<u>270 300</u>
Solde de clôture	<u>315 250 \$</u>	<u>270 300 \$</u>

**6. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Débiteurs	3 507 \$	6 053 \$
Frais payés d'avance	(434)	14 802
Créditeurs et frais courus	4 769	30 332
Apports reportés	44 954	(73 189)
Subventions reportées	55 100	19 900
Dons reportés	<u>14 700</u>	<u>(14 519)</u>
	<u>122 596 \$</u>	<u>(16 621) \$</u>

**7. CRÉANCES INTERFONDS**

Les créances interfonds au 31 décembre 2019 ne portent pas d'intérêt et n'ont aucune modalité de remboursement.

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

---

**8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Les engagements pris par l'association en vertu de baux totalisent 116 463 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2020	73 556 \$
2021	<u>42 907</u>
	<u>116 463 \$</u>

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financières.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

L'association gère son portefeuille de dépôts à terme en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les dépôts à terme à la fin de l'exercice était de 1,87 % (1,5 % en 2018) et les échéances de ceux-ci sont de douze mois.

**Risque de crédit**

L'association est exposée à un risque de crédit sur les débiteurs et les dépôts à terme. L'association évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir et les dépôts à terme sont investis auprès de grandes institutions financières.



**9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements.

L'association gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les créditeurs et frais courus sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

**10. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation semblable à la nouvelle méthode détaillée de suivi de chaque projet et initiative adoptée en 2019. Certains chiffres de l'exercice 2018 n'ont pas pu être reclassés donc ces chiffres sont restés groupés selon leur classification d'origine.

**FONDACTIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	<u>Fonds d'adminis- tration générale</u>	<u>Fonds de réserve d'opport- unité</u>	<u>Fonds d'urgence</u>	<u>2019 Total</u>	<u>2018 Total</u>
<b>Annexe A</b>					
<b>Plaidoyer</b>					
Salaires et avantages sociaux attribués	31 829 \$	-	-	31 829 \$	26 286 \$
Projets spéciaux	<u>12 493</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>12 493</u>	<u>-</u>
	<u>44 322 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>44 322 \$</u>	<u>26 286 \$</u>

**Annexe B**

**Apprentissage et mobilisation des connaissances**

Salaires et avantages sociaux attribués	126 800 \$	-	-	126 800 \$	106 195 \$
Consultants et facilitateurs	29 753	-	-	29 753	-
Événements d'apprentissage et logistique	22 778	-	-	22 778	-
Événements membres	20 693	-	-	20 693	12 829
Partenariats	12 167	-	-	12 167	-
Abonnements/connaissance	8 371	-	-	8 371	5 724
Développement professionnel	7 979	-	-	7 979	-
Conception	<u>3 329</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 329</u>	<u>-</u>
	<u>231 870 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>231 870 \$</u>	<u>124 748 \$</u>

**Annexe C**

**Communications stratégiques**

Salaires et avantages sociaux attribués	71 129 \$	-	-	71 129 \$	58 881 \$
Projets spéciaux de communications	<u>23 371</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>23 371</u>	<u>-</u>
	<u>94 500 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>94 500 \$</u>	<u>58 881 \$</u>

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	<u>Fonds d'adminis- tration générale</u>	<u>Fonds de réserve d'opport- unité</u>	<u>Fonds d'urgence</u>	<u>2019 Total</u>	<u>2018 Total</u>
<b>Annexe D</b>					
<b>Recherche</b>					
Salaires et avantages sociaux attribués	60 111 \$	-	-	60 111 \$	50 469 \$
Frais de recherche	<u>6 268</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>6 268</u>	<u>-</u>
	<u><u>66 379</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>66 379</u></u> \$	<u><u>50 469</u></u> \$

**Annexe E**

**Soutien aux membres**

Salaires et avantages sociaux attribués	110 615 \$	-	-	110 615 \$	92 527 \$
Frais de voyage et de représentation	55 626	-	-	55 626	24 738
Services de traduction	22 580	-	-	22 580	20 307
Publications	10 078	-	-	10 078	4 812
Consultants et honoraires	-	-	-	-	105 263
Projets spéciaux	-	-	-	-	38 221
Subventions de projets financés	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 500</u>
	<u><u>198 899</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>198 899</u></u> \$	<u><u>288 368</u></u> \$

**FONDACTIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	<u>Fonds d'adminis- tration générale</u>	<u>Fonds de réserve d'opport- unité</u>	<u>Fonds d'urgence</u>	<u>2019 Total</u>	<u>2018 Total</u>
<b>Annexe F</b>					
<b>Conférence/colloque</b>					
Salaires et avantages sociaux attribués	109 370 \$	-	-	109 370 \$	91 475 \$
Logistiques	109 094	-	-	109 094	196 185
Honoraires professionnels	25 983	-	-	25 983	48 388
Comité et conférenciers	14 300	-	-	14 300	29 131
Matériels	11 454	-	-	11 454	25 676
Inscription externe à la conférence	-	-	-	-	2 942
	<u>270 201 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>270 201 \$</u>	<u>393 797 \$</u>

**Annexe G**

**Gouvernance**

Conseil d'administration	14 461 \$	-	-	14 461 \$	9 520 \$
Assurances	863	-	-	863	2 180
Rapport annuel	-	-	-	-	1 677
	<u>15 324 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>15 324 \$</u>	<u>13 377 \$</u>

**Annexe H**

**Reddition de comptes**

Audit	13 866 \$	-	-	13 866 \$	9 620 \$
Site Web de FPC	9 629	-	-	9 629	-
Rapport annuel	2 002	-	-	2 002	-
	<u>25 497 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>25 497 \$</u>	<u>9 620 \$</u>

**FONDACTIONS PHILANTHROPIQUES CANADA  
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	<u>Fonds d'adminis- tration générale</u>	<u>Fonds de réserve d'opport- unité</u>	<u>Fonds d'urgence</u>	<u>2019 Total</u>	<u>2018 Total</u>
<b>Annexe I</b>					
<b>Opérations</b>					
Salaires et avantages sociaux attribués	119 683 \$	-	-	119 683 \$	99 887 \$
Loyer	74 606	-	-	74 606	74 036
Soutien informatique	17 144	-	-	17 144	20 984
Services financiers	6 652	-	-	6 652	3 571
Comptabilité	6 449	-	-	6 449	7 942
Téléphone et internet	5 279	-	-	5 279	5 755
Amélioration du bureau	5 207	-	-	5 207	-
Fournitures de bureau	3 227	-	-	3 227	6 394
Amortissement	2 105	-	-	2 105	2 697
Frais postaux et de livraison	1 992	-	-	1 992	1 579
Assurances	1 431	-	-	1 431	-
Énergie	<u>645</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>645</u>	<u>524</u>
	<u>244 420 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>244 420 \$</u>	<u>223 369 \$</u>